



Tribune parue dans le journal de septembre/octobre 2016

Cher(e)s habitant(e)s de Montivilliers,

Nous rédigeons cette tribune début août sans connaître le contenu de l'édito du Maire.

Zone d'activités du Mesnil : notre opposition à la modification du Plan Local d'Urbanisme

Dès 2005, en raison d'un rare foncier, le projet communautaire de la création du parc du Mesnil traduit la volonté de la CODAH d'offrir aux entreprises des espaces pour **développer des activités créatrices d'emplois**. En 2011, cette ZAC située sur Saint-Martin-du-Manoir, Épouville et Montivilliers, a fait l'objet d'une concertation avec la Chambre d'Agriculture qui a débouché sur une révision de son périmètre, passant de 140 ha initialement prévus à **67 hectares**.

Destinée à des PME/PMI artisanales, des petites unités de production non polluantes, des bureaux, du tertiaire, cette zone d'activités devrait accueillir à terme entre **2 500 à 3 000 emplois**. Il avait été convenu (**à l'unanimité** des élus de la CODAH) que la ZAC du Mesnil ne devait pas devenir un pôle logistique. Ainsi, **une limite à 2 000 m²** pour les bâtiments avait été instituée.

En qualité de Maire de Mannevillette et de vice-président de la CODAH à l'époque, M. FIDELIN avait approuvé le projet. N'est-il pas curieux que, devenu Maire de Montivilliers, le même élu modifie le PLU afin d'autoriser l'installation d'entrepôts de 10 000 m² ? C'est-à-dire **multiplier par cinq** la surface autorisée, **passant de 2 000 m² à 10 000 m²** !

Ce changement de destination induit de fortes conséquences :

- **sur l'emploi** : la logistique ne crée que très peu d'emplois à l'hectare et le ratio emplois créés par hectare de terres agricoles est bien peu rentable
- **sur l'environnement** : imperméabilisation des sols, gestion des eaux pluviales, déplacement inutile des camions depuis le port du Havre ...
- **sur la sécurité** : accueillir de vastes entrepôts sur le plateau entraînera une densification de la circulation des poids lourds sur les routes qui deviendront encore plus accidentogènes

Alors qu'un consensus avait été trouvé avec les élus de la CODAH, avec les associations de lutte contre les inondations, avec les agriculteurs, avec les riverains, **pourquoi le Maire de Montivilliers opère-t-il un tel revirement ?**

Contre l'avis de notre groupe, le Maire a déjà fait procéder à la modification du PLU pour construire 115 logements sur le site de l'ancien château DECAEN (à côté de Jacques MONOD). Avec le changement de vocation du Parc d'Activités du Mesnil, **voilà une incohérence de plus du Maire qui parle d'Agenda 21 mais ne le respecte pas !**

Quelques observations inspirées de l'actualité municipale :

« **Folie des grandeurs** » : ce mandat ne serait-il pas celui de la soumission à la Ville du Havre ? Après la salle du conseil municipal modifiée « *pour faire comme au Havre* », les services municipaux sont réorganisés avec cinq DGA (directeurs généraux adjoints) contre une DGA actuellement ! Le limogeage de Rémy BONMARTEL, à deux ans de sa retraite, a un coût

pour la ville. Ajoutons la facture salée versée au cabinet de recrutement parisien pour finalement embaucher la chargée de mission d'Edouard PHILIPPE à la CODAH. Un limogeage, une nouvelle DGS, cinq DGA ... « presque » comme au Havre qui en compte six ! M. le Maire : et les économies ?

« **Passe-droit ?** » : les cocardes ont fleuri à Montivilliers ! Est-ce cela le fameux « nouveau » : des élus circulant avec une cocarde apposée dans leur voiture pour afficher leur « illustre » fonction ? Du jamais vu dans notre commune ! Mais surtout l'apposition d'une cocarde tricolore est strictement interdite selon le décret du 13 septembre 1989. M. le Maire : et la Loi ?

« **Bling-bling** » : des chanteurs venus en juin par l'intermédiaire de Résonance ont pu découvrir notre ville en voiture décapotable. Cette initiative privée (non prévue dans les contrats ...) a fait le « buzz vidéo » sur les réseaux sociaux. Rappelons que le port de la ceinture à l'arrière d'une voiture est rendue obligatoire depuis 1990 afin de protéger des vies et notamment celles des enfants. Terminons ce point pour demander si être élu, c'est avoir des badges organisation et de faire venir ses proches dans les coulisses et ce, sans respecter les consignes de sécurité ... ? M. le Maire : et la retenue chez certains de vos élus ?

« **Sectaire** » : quand il était conseiller général, M. FIDELIN a toujours été associé par les trois précédents maires (de gauche) à la revue des sapeurs-pompiers lors du 14 juillet. Croyez-vous qu'il poursuive cet usage avec son successeur, Jérôme DUBOST, élu conseiller départemental ? Pas du tout ! Le maire honoraire, Gabriel BANVILLE, présent aux cérémonies s'en est ému « *comme mon prédécesseur, j'ai toujours associé M. FIDELIN. Exclure l'élu du canton, ce n'est ni respecter les traditions républicaines, ni respectueux pour les électeurs montivillonnais* ». L'élu d'extrême-droite, député européen de Bretagne, lui, a été pleinement associé ... M. le Maire : un peu de mémoire !

« **Bling-bling bis** » : nouveauté 2016, une « Garden party » a suivi le défilé des pompiers dans le cloître de l'abbaye ... pour faire comme au Havre ? Durant les mandats précédents, c'était cacahuètes sous le préau d'une école.

« **Un nouveau conseiller municipal** » : suite à la démission de notre collègue Pascal DUMESNIL pour des raisons personnelles et professionnelles, notre groupe accueille Gilles BELLIERE, ancien premier Adjoint qui apportera toute son expérience dans l'opposition.

« **Coup de cœur** » : l'association **A livre ouvert** a organisé son 26ème jury du jeune lecteur ; ce fut encore une belle aventure cette année qui a associé les professeurs des écoles, les enfants, les bénévoles, le personnel de la bibliothèque.

« **Disparition d'une personnalité locale** » : c'est avec tristesse et émotion que nous avons appris la disparition de Christiane MANDEVILLE. Institutrice jusqu'à sa retraite en 1993, militante socialiste, Christiane MANDEVILLE a été élue municipale sous les quatre mandats de Michel VALLERY ; elle fut notamment première Adjointe en charge de la culture de 1995 à 2001. A l'origine de l'installation de l'actuelle Bibliothèque Condorcet et de la restauration des bâtiments abbatiaux, elle était connue pour sa douceur, sa sagesse et son sens de l'engagement.

A très bientôt,

Pour nous contacter : agiresemblepouremontivilliers@gmail.com ou 06 01 31 40 84

Les élus municipaux de l'Opposition :

**Jérôme DUBOST – Martine LESAUVAGE – Nada AFIOUNI
Fabienne MALANDAIN – Nordine HASSINI – Gilles BELLIERE**

nous contacter

Mairie - Boîte Postale 48 - Place François Mitterrand - 76290 MONTIVILLIERS

agiresemblepouremontivilliers@gmail.com

06 01 31 40 84

www.agiresemblepouremontivilliers.fr